

Soutien financier pour des places de remplissage/lavage

Exigences	Remplissage pulvérisateur	Lavage
Au champ	(Non)	Oui
Sur la fosse à lisier	Oui	Oui
Avec récupération et épandage	Oui	Oui
Avec récupération et traitement	Oui	Oui

Le remplissage du pulvérisateur se fera sur une surface qui permet la récupération d'éventuels renversements de produit pur afin de limiter le risque de pollution des eaux souterraines.

Pour plus de précisions il est possible de contacter [Proconseil](#), la [DGAV](#) ou la [DGE](#)

Soutien financier

1 Système mobile ou sans infrastructure bétonnée (selon fiches jointes)

Soutien par le [plan phytosanitaire vaudois](#): 50% du coût de l'installation (y c. frais administratifs) et au maximum CHF 5'000 par exploitation et sur le projet.

⇒ Courrier à envoyer à Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, Avenue de Marcelin 29, case postale, 1110 Morges

⇒ Compléter le [formulaire](#) et joindre les factures du projet

2 Infrastructure fixe et durable (mise à l'enquête)

Soutien fédéral et cantonal par les améliorations foncières selon une base forfaitaire en fonction des surfaces construites

⇒ Demande à envoyer à l'Office de crédit agricole (OCA), 1001 Lausanne ou oca@prometerre.ch avec tous les documents nécessaires

⇒ Compléter la [demande](#) de financement avant la commande de matériel ou une éventuelle construction

Procédure administrative

Dans tous les cas de demande de permis de construire les documents suivants sont exigés:

- ⇒ Plan de situation des installations (vue aérienne) avec indication des écoulements.
- ⇒ Signature du propriétaire
- ⇒ Fiche technique du matériel
- ⇒ Justification de l'emplacement choisi

1 Système «mobile»

- ⇒ Max 3 mois sur le même site sans aménagement du sol
- ⇒ Pas de récurrence d'emplacement.
- ⇒ Annonce de la place à la commune sans permis de construire

2 Autres aménagements (non mobiles) mais sans infrastructure bétonnée

- ⇒ Dépôt d'un dossier de demande de permis de construire à la commune (CAMAC)
- ⇒ La commune décide de la nécessité de la mise à l'enquête, si oui, un plan de géomètre et une mise à l'enquête sont exigés.

2.1 Compléments pour les aménagements hors zone à bâtir:

- Justification de l'utilité d'une nouvelle place
- Prioriser les aménagements complémentaires à des bâtiments existants (capites de vigne ne comptent pas)
- Favoriser les emplacements proches des voies d'accès
- ⇒ Prévoir le dépôt d'une [demande préalable](#) à la DGTL afin de préciser l'emplacement

Type d'installation de place phyto et/ou système de traitement	Place mobile <3 mois sans récurrence d'emplacement	Place sans infrastructure mais récurrence d'emplacement d'année en année
Information à la commune	OUI	OUI via demande de permis de construire
Demande de permis de construire	NON	OUI
Mise à l'enquête	NON	Selon décision de la commune
Passage par la CAMAC	NON	OUI
Durée de l'autorisation	Limitée (< 3 mois)	Permanente
Délais approximatifs	1 à 2 semaines	~ 1 mois (min. 3 mois si mise à l'enquête)
DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT		
Plan de situation (vue aérienne)	OUI	OUI
Fiche technique du matériel	OUI	OUI
Plans de géomètre (dimensions, canalisations...)	NON	NON (OUI si mise à l'enquête)
Éléments justifiant le choix de l'emplacement	OUI	OUI
Signature du propriétaire de la parcelle	OUI	OUI

Equipement de transvasement

Récupération de la bouillie lors du transvasement

Fonctionnement

Bâche ou place mobile et imperméable.

- Bac ou bâche posée sous le matériel de pulvérisation afin de récupérer la bouillie lors de débordement.
- Possibilité de récupérer la bouillie
- Nettoyage de la cuve après chaque utilisation
- Replier la bâche après chaque utilisation ou retourner la cuve



Coût

CHF 200.- à 800.-

Dimensions selon matériel:

1m x 1m à 2m x 2m

Administration

Sans procédure administrative

Points forts

- 👍 Système facile à installer
- 👍 Simple à gérer et peu coûteux
- 👍 Système mobile

Points faibles

- 👎 Nécessite de replier ou ranger après utilisation
- 👎 Risque de fuite, entretien



Place mobile

Récupération de l'eau de remplissage et de lavage du pulvérisateur

Fonctionnement

Bâche ou place mobile et étanche

- Min 15 cm de bordure
- Possibilité de transférer l'eau dans une cuve ou un système de traitement par pompage ou par gravitation
- Nettoyage de la place après chaque utilisation
- Ranger ou replier la bâche après chaque utilisation ou dévier l'eau de pluie pour infiltration



Coût

CHF 2'000.- à 13'000.-
Dimensions variables:
2,7m x 3m à 4m x 6m

Administration

Permis de construire avec plan de situation (géomètre selon commune)

Points forts

- 👍 Système facile à installer
- 👍 Simple à gérer et peu coûteux
- 👍 Système mobile

Points faibles

- 👎 Nécessite de replier ou ranger après utilisation
- 👎 Nécessite une surface plane et pour la bâche sans aspérités (gravier)
- 👎 Risque de fuite, entretien



Biofiltre

Filtration de l'eau sans traitement complet

Fonctionnement

Filtration des principales molécules

- Composé de $\frac{1}{4}$ de paille, $\frac{1}{4}$ de sol (sableux et sans cuivre) et $\frac{1}{2}$ de compost
- Répartition de l'eau sur les bacs par tuyau percé
- Drainage au fond pour canaliser l'eau
- L'eau filtrée est ensuite épandue au champ

Points forts

- 👍 Système facile à réaliser soi-même
- 👍 Simple à gérer et peu coûteux
- 👍 Système mobile
- 👍 Idéal en prétraitement avant épandage ou stockage dans une fosse à lisier

Points faibles

- 👎 Nécessite l'épandage de l'eau filtrée
- 👎 Renouvellement fréquent si cuivre
- 👎 Nécessite un entretien régulier, ajout annuel de paille



Coût

CHF 0 à 3'000.-
+ stockage final
Dimensions au sol:
1,5m x 2 m

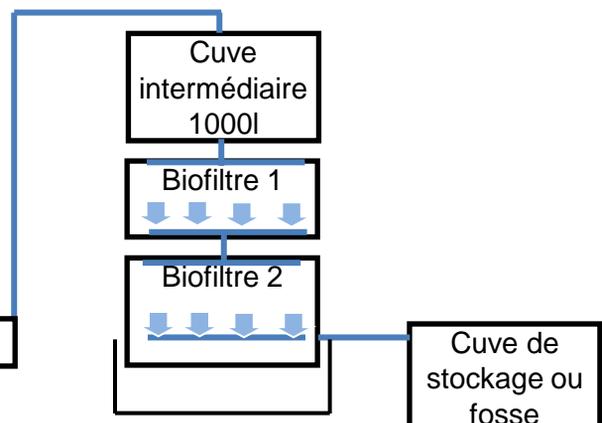
Administration

Variable selon les systèmes et les communes.



Place de lavage

Schéma du flux de l'eau



RemDry

Evaporation de l'eau dans la cuve de stockage



Coût

CHF 4'650.- pour 3000 l/an
Changement membrane tous
les 2 ans (env. 250.-)
Dimensions: 7 m²

Administration

Permis de construire avec
plan de situation (géomètre
selon commune)

Fonctionnement

Stockage de l'eau dans une cuve couverte
avec évaporation. La cuve de stockage est
directement connectée à la place de lavage

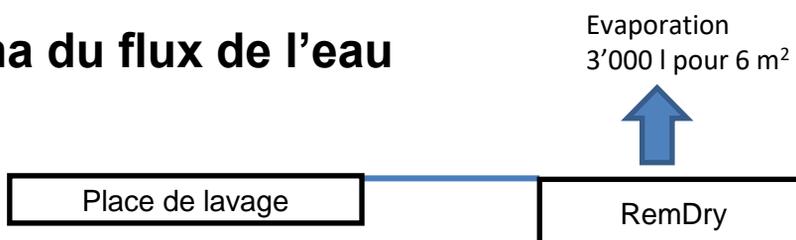
Points forts

- 👍 Système acheté clé-en-main
- 👍 Simple à gérer et peu coûteux
- 👍 Système de stockage et d'évaporation
- 👍 Adapté à toutes les molécules (cuivre également)

Points faibles

- 👎 Investissement dépendant du volume à traiter
- 👎 Renouvellement de la bâche intérieure qui doit être incinérée

Schéma du flux de l'eau



Ecobang

Evaporation de l'eau dans la cuve de stockage

Fonctionnement

- Système d'évaporation forcée par ventilateur
- Conteneur incinéré ou saché de remplacement
- Un ventilateur permet d'évaporer l'eau de 2 cuves (env. 1400l d'eau par an)



Points forts

- 👍 Système acheté clé-en-main
- 👍 Simple à gérer
- 👍 Système mobile
- 👍 Système de stockage et d'évaporation
- 👍 Adapté à toutes les molécules (cuivre également)

Points faibles

- 👎 Nécessite un calcul précis des volumes afin de planifier l'investissement
- 👎 Consommation d'électricité
- 👎 Remplacement des cuves ou des sachés tous les 3 ans

Coût

CHF 2'800.- pour 900 l/an
 CHF 4'500.- pour 1400 l/an
 Coût des sachés: 70.-/3 pièces
 Dimensions:
 1.5 m² à 3 m²

Administration

Variable selon commune

Schéma du flux de l'eau



Osmofilm

Evaporation de l'eau dans des saches spécifiques

Fonctionnement

- Système d'évaporation dans des films plastiques
- Films incinérés après chaque utilisation

Points forts

- 👍 Système acheté clé-en-main
- 👍 Simple à gérer
- 👍 Système mobile
- 👍 Adapté à toutes les molécules (cuivre également)

Points faibles

- 👎 Nécessite un calcul précis des volumes afin de planifier l'investissement
- 👎 Coût de renouvellement des films plastiques



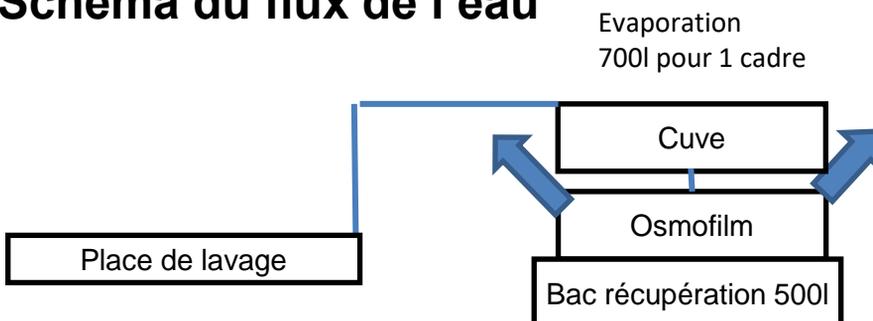
Coût

CHF 4'600.- pour 700 l/an
 CHF 6'300.- pour 1400 l/an
 Coût des saches: 35.-/pièce
 Dimensions: 1,2m x 1,5m

Administration

Variable selon commune

Schéma du flux de l'eau



Lit biologique

Evaporation de l'eau dans des bacs contenant un substrat terreux

Fonctionnement

- Composé de $\frac{1}{4}$ de paille, $\frac{1}{4}$ de compost et $\frac{1}{2}$ de sol (sableux et sans cuivre)
- Répartition de l'eau par tuyau percé ou arrosage
- Drainage au fond pour retour en cuve

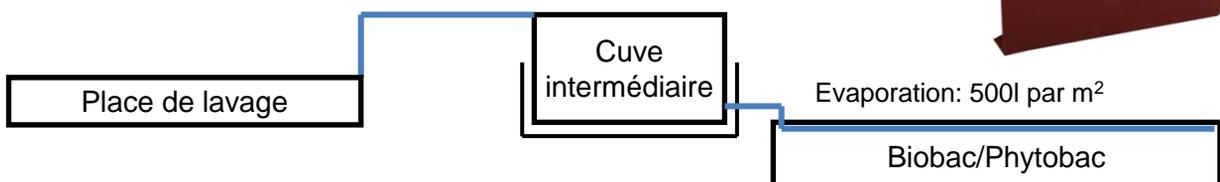
Points forts

- 👍 Système peut être réalisé soi-même
- 👍 Simple à gérer
- 👍 Certains systèmes mobiles
- 👍 Tant que l'étanchéité et l'évaporation est garantie, le substrat peut être conservé.

Points faibles

- 👎 Nécessite une surface d'évaporation suffisante et donc un calcul précis des volumes ($2 \text{ m}^2/\text{m}^3$ d'eau)
- 👎 Le substrat doit être mis en décharge à terme.

Schéma du flux de l'eau



Coût

CHF 500.- pour 500 l/an
 CHF 6'000.- pour 2000 l/an
 CHF 9'000.- pour 3000 l/an
 Dimensions: de 1 m² à 10 m²

Administration

Variable selon les systèmes et les communes.

